

N/réf : CM/GS/db/67243

Monsieur Castermans,

Votre courrier électronique de réponse du 3 mai dernier relatif à l'évolution de l'islam et à la multiculturalité m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Vous avez raison d'indiquer que la chancelière allemande Angela Merkel, comme le Premier Ministre britannique David Cameron ont dénoncé l'échec du multiculturalisme dans leur pays. Il en a d'ailleurs été de même de la part du Président français Nicolas Sarkozy et du Premier ministre Yves Leterme.

Comme je vous l'ai précisé dans mon précédent courriel, le MR a clairement indiqué qu'il souhaitait une société basée sur l'interculturalité reconnaissant à chaque personne des droits et des devoirs universels et où les citoyens partagent un patrimoine commun de valeurs fondamentales. D'autres Etats, notamment les pays de tradition anglo-saxonne, ont davantage opté pour une société basée sur la multiculturalité. Dans ce modèle, les individus se définissent essentiellement en référence à leur différence et organisent un système distinct d'institutions ou de valeurs. Le multiculturalisme entraîne l'émergence de microsociétés qui remettent en question les acquis communs au nom de ce que certains appellent « le relativisme culturel ».

Conscient des enjeux et des répercussions sur nos concitoyens, le MR a déposé un certain nombre de propositions de loi en matière d'intégration et d'interculturalité comme je vous l'ai précédemment indiqué mais a également déposé de nombreuses propositions en matière d'asile, d'immigration, de révision de la nationalité.

Les textes que nous avons déposés sont une réponse démocratique aux problèmes d'immigration auxquels nous sommes confrontés. C'est un signal fort mais juste envers une opinion publique de plus en plus exaspérée par ces thématiques et convaincue que le politique est trop laxiste en la matière. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations à ce sujet, je vous suggère de prendre directement contact avec ma collaboratrice Gaëlle Smet (02.500.35.84- [gaelle.smet@mr.be](mailto:gaelle.smet@mr.be)) qui gère ces compétences au sein du MR.

Restant à votre écoute, je vous prie de recevoir, Monsieur Castermans, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Charles MICHEL**

**Président**